



## L'exploitation artisanale de l'or en RDC, une face cachée du sous-développement : cas du territoire de Fizi

Déogratias MUNGUAKONKWA MASTAKI<sup>1\*</sup>, Esther MUHIGIRWA BORA<sup>2</sup>

<sup>1</sup>Docteur en Sciences économiques et de gestion, Professeur, Université de Kaziba-UNIKAZ, R.D.C., [apesrdc@gmail.com](mailto:apesrdc@gmail.com)

<sup>2</sup>Chercheuse, Université de Développement Durable en Afrique Centrale (UDDAC), Bukavu, R.D.C.

\*auteur correspondant

**Résumé :** Ce secteur se présente sous deux formes d'exploitation : Industrielle et artisanale. Mais ce qui nous concerne présentement c'est l'exploitation minière artisanale qui est qualifiée d'épine dorsale du développement économique de la RDC au moment où les minerais de la RDC ne pourront être utiles que si et seulement si ils sont exploités au bénéfice de la population congolaise dans son ensemble. Ce qui n'est pas pratiquement vécu sur le territoire national congolais alors que les conséquences néfastes provenant de ce secteur ne cessent de s'accroître, surtout dans la Province du Sud-Kivu. Nul n'ignore le caractère de scandale géologique qui est mondialement reconnu pour cet espace au cœur de l'Afrique et qui est la République Démocratique du Congo. Le Sud-Kivu disposant de ses huit territoires, celui de Fizi semble s'inscrire parmi ceux pour lesquels ce scandale se confirme, en analysant les données géologiques en possession des scientifiques. La province du Sud Kivu, regorge d'un potentiel minier très important, si bien que les produits miniers sont considérés comme le poumon d'acier de son économie. Tous les produits miniers qui, aujourd'hui, se négocient assez bien dans la sphère marchande internationale se retrouvent dans tous les 8 territoires qui composent la province du Sud Kivu.

On y retrouve donc ; l'or, la cassitérite, le diamant, le wolframite, le coltan, et quelques pierres précieuses du genre de tourmaline, améthyste...

Le secteur minier artisanal occupe des milliers de personnes dans la province du Sud Kivu ; dans le processus d'exploitation artisanale ou industrielle ou dans le processus de commercialisation des minerais. Ceci s'expliquerait par le fait que le secteur minier procure plus d'argent et de manière rapide que d'autres secteurs et là beaucoup des conséquences y afférentes sont vécues. Malheureusement, cet argent ne profite qu'à un petit groupe des gens : les négociants, les entités de traitement, quelques autorités du pays et les grands acheteurs installés à l'étranger.

Il est à noter que, dans les sites miniers, l'attrait d'un produit minier dépend en grande partie du niveau et du déséquilibre de ses cours mondiaux. En 2001, nous avons constaté une la très forte hausse des cours mondiaux du tantale appelée « Boom du coltan » et une progression significative d'autres minerais comme l'or et la cassitérite devenus plus intéressants

**Mots clés :** minerais, exploitation, or

**Abstract :** This sector comes in two forms of exploitation: Industrial and artisanal. But what concerns us at present is artisanal mining which is described as the backbone of the economic development of the DRC at a

time when the minerals of the DRC cannot be useful if and only if they are exploited for the benefit of the Congolese population as a whole. This is not practically experienced on Congolese national territory while the harmful consequences from this sector continue to increase, especially in the Province of South Kivu. Everyone is aware of the nature of a geological scandal which is recognized worldwide for this space in the heart of Africa and which is the Democratic Republic of the Congo.

South Kivu with its eight territories, that of Fizi seems to be among those for which this scandal is confirmed, by analyzing the geological data in the possession of scientists. The province of South Kivu is full of huge mining potential, so mining products are considered the steel lung of its economy. All the mining products which today are traded fairly well in the international trading sphere can be found in all the 8 territories that make up the province of South Kivu. So we find there : gold, cassiterite, diamond, wolframite, coltan, and some precious stones like tourmaline, amethyst...

The artisanal mining sector employs thousands of people in the province of South Kivu, both in the process of artisanal or industrial exploitation and in the process of marketing minerals. This could be explained by the fact that the mining sector provides more money and faster than other sectors and there many of the related consequences are experienced. Unfortunately, this money only benefits a small group of people: traders, processors, a few authorities in the country and large buyers located abroad.

It should be noted that, in mining sites, the attractiveness of a mining product largely depends on the level and imbalance of its world prices. In 2001, we saw a very sharp rise in world prices for tantalum called the "Coltan boom" and a significant increase in other minerals such as gold and cassiterite which had become more interesting.

## **1. Introduction**

De la libéralisation du secteur minier en octobre 1982 par le Président Mobutu à nos jours, le pays traverse une vague d'instabilités politico-administratives et économiques conduisant à la diminution des parts d'investissements des certaines entreprises multinationales d'exploitation des matières précieuses dans toute la République Démocratique du Congo, qui, à son tour, a plongé le pays dans une situation de sous-emplois généralisée, la naissance des groupes armés dans la partie Est du pays...

La RDC dispose d'immenses richesses minières qui constituent un atout pour son développement socio-économique. C'est un pays plus reconnu pour ses grandes ressources minières dont les plus connus et exploitées sont : l'or, la cassitérite, le coltan, la cassitérite et la wolframite, et l'or (3TG), le diamant, le cobalt, le cuivre, wolfram, et il est toujours dit que le secteur minier pourrait servir de tremplin pour le développement de la RDC, car doté des richesses minières immenses, extraordinaires en Afrique Centrale. Mais de ces immenses richesses minières, la survie quotidienne du peuple congolais en général est compromise et est devenue un casse-tête comme dans d'autres pays du tiers- monde.

Pour la République Démocratique du Congo, c'est le paradoxe d'un homme aux habits déchirés, pieds nus et affamé mais assis sur un lingot d'Or. L'homme, visiblement à bout de forces face aux impératifs de se procurer les produits de première nécessité, se heurte à chaque fois aux obstacles de tous genres.

De ce fait, nous pouvons déjà affirmer que l'homme vit de ce que la nature lui a procuré, c'est-à-dire des produits trouvés dans son environnement immédiat. Il lui apparaît par la suite d'user de ses astuces pour façonner ces éléments afin de tenter de les adapter aux usages selon les us et coutumes appuyés par son *modus vivendi*.

De cet état de chose, signalons que, pendant la guerre, de nombreux groupes rebelles ont financé leurs occupations par l'exploitation des minerais. Le rapport des experts des Nations Unies

du 12 avril 2001 affirme au N°2013 que les principaux motifs du conflit en RDC sont devenus l'accès, le contrôle ainsi que la commercialisation de cinq ressources minérales de première importance qui sont le colombo-tantalite, le diamant, le cuivre, le cobalt et l'or, lesquels conflits ont provoqué des morts d'où les minerais du sang car c'est le commerce des minerais qui alimente les rebellions en RDC.

La Province du Sud Kivu, se voit être visitée plus qu'avant car détenant en grande partie ces minerais favorisés, ce qui créa encore une dynamique dans sa population vers le secteur minier abandonnant le secteur agro-pastoral voire aussi le commerce des produits manufacturés par exemple. Une bonne partie de la population vivant dans les zones minières pense que le secteur minier est un raccourci pour un enrichissement rapide, et pourtant<sup>1</sup>, il est signalé que la majorité de la population ne profite pas pleinement des revenus du secteur minier. Au niveau socio-économique les produits du secteur minier en RDC apportent peu de profits, si ce n'est aux quelques personnes qui y sont directement impliquées. Le maillon le plus pauvre de la chaîne est composé de tous ceux qui passent la journée dans les puits, les galeries et/ou les tunnels, en train d'extraire le sable dans des profondeurs allant au-delà de 30 mètres.

En fait, le territoire de Fizi est habité par une population dont la survie est essentiellement assurée par les produits de la nature ; le commerce n'y est pas de mise. Nous savons comme un peu tout le monde que l'or est une matière tellement précieuse qu'elle figure parmi les minerais non seulement les plus chers mais aussi les plus recherchés sur le marché mondial, c'est la monnaie de référence.

Certes la pêche et l'agriculture sont les moyens de subsistance les plus appliqués dans les zones rurales au Sud-Kivu en RDC mais ces dernières y sont jugées moins lucratives et trop exigeantes, que ce soit sous l'angle chronologique ou de déploiement des efforts.

Les convictions de tout homme, où qu'il vive, sont telles qu'il convient de jouir de fruits de ses efforts le plus longtemps possible. Il cherche à perpétuer ses revenus pour que lui-même et ses semblables en jouissent le plus pleinement possible.

Si l'or est une matière recherchée et donc coûteuse, l'homme de Fizi qui l'exploite cherchait à investir à partir de son exploitation et de sa commercialisation. L'homme de Fizi mène alors une vie contrastante selon laquelle il manipule l'or tout en restant à un niveau de développement très bas : tous les secteurs de développement sont presque en berne : éducation, santé communautaire, entrepreneuriat privé etc.

Dans notre filière de l'entrepreneuriat, la réflexion est telle que, lorsqu'une personne à l'œuvre parvient à se constituer des capitaux, le plus droit chemin est de les faire fructifier en créant une structure susceptible de générer d'autres revenus.

Cette réflexion prospective est motivée par l'expérience comparative avec les autres coins : Nous avons eu à apprendre que, dans le passé non moins récent, il a existé des régions du monde dont le scandale géologique était une réalité ; mais, de nos jours, il s'agit bel et bien de zones dépourvues de toute richesse minière à l'issue d'une exploitation exagérée et prolongée par la population. Ceci confirme la thèse selon laquelle les gisements miniers sont tarissables et non renouvelables

Les cas précédents devraient servir de mise en garde aux habitants du territoire de Fizi. Une fois cette mise en garde intériorisée, ils pourraient en utiliser les fonds obtenus dans l'exploitation de l'or pour investir à long terme.

Pour investir à long terme, il convient d'initier une structure en termes d'activité génératrice des recettes. Le constat qui prévaut à Fizi va tout droit dans le sens contraire, c'est-à-dire que le fruit de l'exploitation de l'or contribue à la destruction des tissus sociaux, culturels et économiques de cette contrée de la République Démocratique du Congo.

Sous l'angle culturel, nous ne pouvons manquer de signaler la dépravation des mœurs dont les indicateurs qui ne trompent pas font état des instabilités familiales par les absences prolongées des chefs de ménages (mari et/ou épouse) avec, comme corollaire, le déficit de la consolidation familiale et les enfants sans avenir sûr qui en proviennent. Ces enfants, devenus sans avenir et dont

l'âge varie entre 10 et 16 ans pour la plupart, se font exploiter par les adultes, les uns dans des travaux durs et lourds et les autres dans la prostitution ou les mariages contraints, et d'autres encore se font enrôler dans les groupes armés. Ceci est le résultat d'une scolarisation difficile ou inexistante de ces enfants victimes innocentes. Les chefs des ménages eux-mêmes qui se sont livrés à cette activité, faute d'instruction et d'information, se perdent dans la pratique du ventre plein au lieu d'adopter une alimentation saine et équilibrée pour compenser l'énergie dépensée dans ces lourds travaux. Dès lors, parce que cette alimentation n'est pas assurée, faute d'une agriculture réelle, leurs conditions sanitaires deviennent alarmantes, entraînées par diverses maladies.

On a remarqué aussi la présence d'une multitude de femmes libres ou prostituées dans les milieux environnants les sites d'extraction des minerais qui s'accrochent à l'argent des creuseurs. Les écoles ont la tâche d'instruire la masse d'élèves, mais ces derniers sont entraînés vers les chantiers d'exploitation minière où le gain est immédiatement perçu et aussi par à cause des coûts scolaires.

Quelques enfants creuseurs, vendeurs adolescents devraient se retrouver à l'école, mais compte tenu de ce qui a été dit plus haut, ils se retrouvent par malheur impliqués profondément dans les activités d'exploitation artisanale des minerais.

En ce qui concerne l'économie, on sait bien que l'agriculture est essentiellement une activité prioritaire, mais la mise en application de cette politique semble difficile pour les autorités : en effet, l'emploi de temps chez le paysan de Fizi est affecté par cette activité de l'exploitation de l'or.

Depuis quelques années, dans le territoire de Fizi, on assiste à une augmentation rapide des maisons de commerce : boutique, pharmacie, hôtels, coopératives minières, etc. Le commerce devient de plus en plus convoité car la zone est devenue plus favorable grâce à l'activité artisanale de l'or.

Curieusement toutes ces maisons appartiennent à des personnes non originaires à la recherche de l'argent, et une fois qu'elles ont l'argent, elles retournent dans leurs milieux respectifs pour y investir. Cependant, toutes les activités issues de l'exploitation aurifère devraient contribuer au développement du territoire de Fizi et en particulier du secteur de Ngandja.

## 2. Résultats et discussions

### 2.1. Merveilles du territoire de Fizi

Fizi est un territoire touristique si l'on le considère ses merveilles naturelles : la faune, la flore et les espèces aquatiques ; dans ses réalités historiques et culturelles : sites d'attraction, objets historiques anciens et enfin la présentation physique : le lac et ses plages, les îlots et les presqu'îles, les montagnes et les collines très attractives ainsi que les rapides et les chutes, qui présentent un paysage magnifique. En effet, dans sa faune, le territoire de Fizi compte selon la loi de 1932 trois réserves animales. Il s'agit de la Réserve de Mikenge, la Réserve de Lwama-Elembwe et la Réserve d'Etombwe. La réserve de Mikenge contient une gamme variée d'animaux dont notamment : Éléphants, Buffles, Rhinocéros, et surtout les Chimpanzés. Dans celle de Lwama-Elembwe, l'on trouve : les Hippopotames, les Crocodiles, les buffles et surtout les Éléphants nains, sans compter plusieurs variétés des reptiles et insectes riches en venin à valeur médicinale. La réserve d'Elombwe est une particularité touristique surtout en ce qu'elle contient une double attraction : le « lac aux papyrus » d'éternelle couleur verte et les « lac aux oiseaux » aux plumages très variés et très impressionnants.

La flore de Fizi regorge d'un règne végétal très intéressant, surtout en ce qui concerne les plantes aux espèces riches en valeur médicinale. La culture des fleurs et de plantes artistiques est une activité économique qui ferait entrer les devises si elle était pratiquée de manière moderne, car le métabolisme photosynthétique de la flore laisse penser que les fleurs qui y sont cultivées bénéficieraient des mêmes conditions bioclimatiques.

Les espèces aquatiques contiennent plusieurs variétés de notoriété mondiale comme l'ont confirmé les études entreprises par les chercheurs japonais sous la supervision du bureau sous

régional de l'IRSAC/Uvira dans les eaux de Fizi à Pemba/Munene, à Lweba, à Sombwe et tout l'axe Dine-Yungu. Selon ces recherches, le lac, vers ses bords littoraux, héberge des sites faits des espèces aquatiques très recherchées pour l'élevage en bols d'aquarium dans tous les hauts lieux (Palais royaux, résidences présidentielles, Hôtels et maisons d'expositions scientifiques, culturels et touristiques) à travers le monde. De par leur valeur touristique de contemplation physique et morphologique, ces espèces peuvent attirer la curiosité d'un grand nombre des voyageurs.

Il se vérifie aussi que certaines espèces aquatiques de Fizi contiendraient des substances médicales permettant le traitement des maladies très délicates.

Les objets d'arts traditionnels et historiques de Fizi sont, par ailleurs, une valeur et une réalité touristique qui ne cessent d'étonner. Les voyageurs pourront, dans les faits culturels de Fizi, trouver un autre asile de détente et de souvenirs. Fizi offre ainsi un bénéfice touristique qui permet l'éclosion de son économie, de ses potentialités culturelles et linguistiques.

## **2.2. Le secteur minier : exploitation artisanale de l'or**

La répartition de l'exploitation minière artisanale de l'Or selon les secteurs :

- Pour le secteur de Ngandja : c'est dans ce secteur que les sites les plus importants sont localisés tels que : Lulimba, Kimbi, Misisi, Akyanga, Tulonge 1&2, Lubichako 1&2, Nyange, Tulonge, Ngalula, kuwa, Makungu, Madrede, Madegeri, Kilembwe, Abamba ;
- Pour le secteur de Mutambala : Mukera, Kasonge, Kicula, kicanga, Lumanya, Aamba, Abala, Kanguli, Mulima, Lusuku ;
- Pour le secteur de Lulenge : Minembwe, Kobokobo, Mulikia, Aenge, Bigaragara, Aleke, Lwiko, Namulombwa, Lutabataba, Kitumba, etc.

L'or extrait à Fizi se présente sous forme de pépites, de flocons ou de poussières contenant les impuretés qui ne donneront de l'or que par amalgamation au mercure blanc. Le long des ruisseaux et des rivières, il se présente aussi sous forme de métal dans des minerais de roches (quartz) et de métaux de la famille du platine. Les types d'exploitation dont il est question ici ne sont rien d'autres que des méthodes de traitement pour l'obtention de l'or. Il se pratique deux types de lavage ou de traitement de l'or en territoires de Fizi : le lavage à la batée et le lavage simple.

### **2.2.1. Lavage à la batée d'origine**

Le lavage à la batée est une méthode utilisée pour séparer les graviers du sable fin par lavage à l'aide de jet d'eau afin de récupérer l'or contenu dans le sédiment de sol. Cette méthode nécessite l'intervention de plusieurs personnes à différents niveaux suivant une division du travail : il y a une personne qui met la terre ou le sable dans la pirogue, une autre qui met l'eau sur le sable par jet et le lavage est assuré par une autre par des mouvements circulaires de la main. Le gravier séparé du sable fin est récupéré à l'autre bout de la pirogue pour être jeté plus loin et permettre de la sorte la circulation de l'eau. Le sable fin retenu dans la pirogue sous forme de sédiment et contenant les papilles d'or est recueilli par le propriétaire de l'unité de production à la fin de la journée pour le lavage final.

Chaque jour il est possible d'avoir de l'or prêt pour la vente chez le négociant et aussi chez les creuseurs, en utilisant ce type de lavage ou traitement. Parfois, les creuseurs attendent plus d'un mois pour arriver à la production. Et pendant tout ce temps qu'ils appellent de « Kangumbu » ou d'ouverture du puits ou de galerie, ils accumulent les dettes auprès des négociants. Il ne suffit pas d'attendre des semaines ou des mois voire des années pour profiter du fruit de son travail comme le ferait un agriculteur, un artisan.

### **2.2.2. Le lavage simple**

Le lavage simple appliqué à Fizi consiste à séparer le gravier du sable fin par le procédé de lavage à l'aide d'un bassin métallique appelé « Karayi » et aussi dans des bassins en plastique. Cette

opération se fait dans un petit lieu bien aménagé et préparé pour le lavage des minerais dans certains coins du pays. Les creuseurs l'appellent « loutra ». Il y a, à ce niveau, une manipulation du mercure pour permettre de recueillir l'or en dessous du bassin plein du sable préalablement pilé.

Le lavage simple est même pratiqué par les enfants et les femmes, notamment parce qu'il ne nécessite pas beaucoup d'effort physique, ensuite parce que la méthode est la même que lorsque les femmes lavent le riz pour le séparer des grains de sable. Les femmes en particulier ont donc une connaissance pratique de cette méthode qui prend moins d'heures que la première et elles se sentent plus à l'aise en appliquant.

On note que les différents modes et types d'exploitation sont différemment appréciés et utilisés. Ainsi le lavage à la batée et la recherche de roche à ciel ouvert par exemple sont les plus pratiqués.

### **2.2.3. Les Coopératives Minières**

Elles sont constituées des opérateurs miniers qui idéalement disposent des cartes d'exploitant artisanal ou cartes de creuseurs en cours de validité pour la zone concernée et sont ainsi appelés propriétaires de la carrière ou PDG (Président Délégué Général). Ils possèdent généralement les facteurs de production et un fonds de roulement plus ou moins élevé. Ce capital leur permet d'engager dans leur unité de production de la main d'œuvre (100 à 150 ouvriers). Ces grands orpailleurs possèdent souvent des motopompes qui les aident à vider les puits pendant les travaux de creusage, mais aussi, ils ont des concasseurs pour broyer les cailloux provenant des carrières minières, des tanks d'eau pour le nettoyage des matières premières.

Les exploitants potentiels sont en association avec certains leaders politiques du pays (militaires, ministres, chef de localité, chef du secteur). Dès fois, ce leader est lui-même responsable d'un site minier, d'un puits d'or et les petits exploitants semblent être les proies d'institutions étatiques de cette zone et n'ont personne pour défendre leurs intérêts ni les encadrer.

Ces exploitants potentiels sont d'abord des natifs du territoire et ont commencé soit comme exploitant moins potentiel, soit commissionnaire ou creuseurs et ou négociant et leurs anciennetés dans l'activité, leur permettent d'acquérir le fonds de roulement, les moyens de production et les connaissances pratiques dans le lavage du fond limoneux contenant les particules d'or. En réalité, ces potentiels exploitants ont commencé pour certains en tant que petits exploitants, pour d'autres en tant que ouvriers ou même main-d'œuvre gratuite auprès de leurs parents.

Dans tous les cas, ces exploitants potentiels sont les responsables de coopératives minières qui se créent et s'installent dans différents sites miniers du territoire notamment à : Misisi, Nyange, Mukera et dans les hauts plateaux de Minembwe. Ainsi, leurs initiatives entrepreneuriales sont des coopérations minières, parmi lesquelles on peut citer COMITRAID. Il se révèle que les PDG de ces initiatives entrepreneuriales pratiquent la gestion à outrance, les ouvriers font six mois sans recevoir leurs salaires et même quand ces ouvriers réclament le paiement, il est fait appel à des policiers ou des militaires pour venir arrêter celui qui s'oppose à la volonté dudit PDG. C'est ainsi que, dans cette zone, il y a toujours crépitement des armes à feu ou l'utilisation des armes blanches et par conséquent il y a mort d'hommes.

Ces coopératives n'assurent pas l'éducation, la formation, l'information et n'œuvrent pas au développement communautaire et non plus à la protection de l'environnement, dans la mesure où elles utilisent des cyanures et le mercure pour le traitement de déchet d'or, en précisant que les milieux d'extraction ne sont pas assainis.

C'est pourquoi il y a nécessité de la formalisation du secteur minier artisanal à Fizi pour garantir la transparence, autant qu'il y en a dans d'autres pays où il y a une présence significative d'entreprises ou coopératives minières peut-être au vrai sens du mot. A Fizi, il s'observe des machines et des outils perfectionnés concasseurs, générateurs de marque supérieure, motopompes, ... pouvant laisser croire à une exploitation semi-industrielle (exploitation à petite mine) et une forte présence des coopératives minières dans lesquelles les artisans sont membres et exploitent les minerais tels

que : l'or, et parfois la cassitérite dans certains endroits, en l'occurrence la coopérative minière de Baraka.

L'activité minière est l'une des plus importantes pour la survie des populations de Fizi. Elle suscite d'énormes potentialités sur le plan économique (commercial, sanitaire, éducationnel, transport, élevage, ...) qui constituent un moteur de développement et de la réduction de la pauvreté. Néanmoins, il est impérieux de souligner que l'exploitation minière dans le territoire de Fizi profite à un petit groupe de personnes, dont la plupart ne sont aucunement originaires de Fizi, et, par conséquent, l'or de ce territoire construit des maisons à Bukavu, à Uvira et à même Bujumbura. Ce sont des miettes qui restent dans le territoire de Fizi. Les leaders des coopératives et les négociants se font de l'argent sur le dos de creuseurs. A travers l'exploitation minière, les coopératives peuvent aussi participer aux projets de développement du milieu, mais hélas ! elles se perdent dans la recherche des intérêts personnels car beaucoup d'entre eux n'ont pas de résidence effective dans Fizi.

#### ***2.2.4. Les entreprises minières***

Ces entreprises minières n'ont pas seulement la mission d'exploiter les minerais, elles ont également la charge d'initier quelques petits projets qui contribuent au développement des entités, notamment : constructions des barrages hydro-électriques, traçages des routes, mise en place des lignes électriques à hautes tensions en provenance de la Force Bendera pour relier les 4 secteurs du territoire, constructions des hôpitaux (cas de l'hôpital de Nyange), les constructions des cités ouvrières (Nyange, Misisi, Lulimba, Mukera et Minembwe dans les hauts plateaux) et leurs cantines, des écoles, construction de l'aérodrome, la promotion de l'agriculture, la pêche et l'élevage, constructions des maisons administratives à Fizi. En faisant cela, la responsabilité sociétale a un sens dans la mesure où les agents des entreprises, les ménages environnant les sites miniers tirent les avantages économiques, sociaux de cette dernière.

### **3. Les exploitants artisanaux ou creuseurs à Fizi en RDC.**

Ils sont les plus nombreux et proviennent des différentes régions du pays et des pays voisins. C'est parfois même toute la famille au complet qui s'engage dans l'exploitation de l'or et surtout les locaux. Pour la plupart, l'orpaillage se présente comme une stratégie de survie, un marché self-service et anarchique, à la limite de l'informel et duquel les agents des services étatiques tirent profit et gonflent leurs poches, alors que rien ne rentre dans les caisses de l'état Congolais pour répondre aux projets de développements communautaires.

Dans leur majorité, ces creuseurs n'ont pas d'autorisation d'exploitation, moins encore la carte de creuseur. Ils mènent leurs activités en parfaite illégalité dans des sites miniers gérés par les coopératives minières qui sont censés acheter ces cartes pour les creuseurs auprès de l'administration minière (DIVIMINES).

Etant incapables de se procurer des outils nécessaires pour ouvrir une galerie, un puits ou un tunnel, les enfants se contentent de retravailler (nettoyage) les déchets abandonnés par les creuseurs. Ils peuvent creuser, mais vraiment sur la surface, bien que parfois ils se retrouvent dans des puits abandonnés à la recherche de sable pouvant directement être nettoyé ou des quartz à brouiller (piler ou concasser) afin d'en tirer du sable à nettoyer. Ces enfants passent des journées dans des rivières en quête de l'or.

Les exploitants potentiels et même quelques exploitants moins potentiels se font souvent aider par les ouvriers journaliers.

Ces derniers sont des jeunes, des enfants (filles et garçons) ou femmes sans emploi qui offrent leur force de travail aux grands exploitants et aux petits exploitants moyennant une rémunération journalière très négligeable au risque de courir tous les risques. En plus, ces enfants sont exposés au contact avec les métaux lourds qui ont un effet négatif sur leur santé. Bien que la protection des

enfants se soit améliorée de par le monde, le travail des enfants continue de poser des sérieux problèmes, notamment sur les sites miniers d'exploitation artisanale à Fizi et dans la province du sud-Kivu.

#### **4. Les effets de l'exploitation de l'Or sur la vie des enfants**

Selon nos investigations dans les sites miniers dans le territoire de Fizi, la présence des enfants est abondante suite au manque de financement des frais scolaires, la distance considérable entre la maison et l'école, le fait que l'un des parents (ou les deux) soit décédé et dont celui restant ou le tuteur se trouve dans une incapacité de leur payer les frais scolaires. D'autres parents préfèrent utiliser les enfants comme des garde-enfants lorsqu'ils travaillent dans les sites au lieu de les envoyer à l'école, les enfants paraissent comme une main d'œuvre utile et pas chère, plusieurs de ces sites utilisent les filles et les garçons sans distinction. C'est qui expose davantage les filles aux violences sexuelles et, par conséquent, à la prostitution des mineures.

D'une manière générale, ces travaux nuisent à la santé, à la croissance, à la sécurité et à l'épanouissement des enfants. Avec la forte présence des jeunes filles dans le site, plusieurs faits sont donc à relever comme la persistance de l'inégalité de sexe au sein de la communauté, la marginalisation des jeunes filles, mais aussi le poids de la coutume qui pèse encore sur le respect des droits de la femme.

Sur les 243 enfants identifiés et qui fréquentent les sites miniers, 36,2 % font le ramassage d'impuretés, 14,2 % creusent les mines, 11,4 % font le concassage des minerais, 12,4 % viennent dans les sites pour juste le travail de sexe/prostitution, 10,4 % cuisinent dans les sites et enfin 15,4 % sont dans le nettoyage des minerais.

Les hommes sont affectés aux tâches qui nécessitent beaucoup de forces physiques, par exemple entrer dans le puits d'or, transporter les limons, puiser de l'eau ou faire l'amalgame de mercure afin de récupérer de la matière. Normalement, les hommes s'occupent du creusage de la terre et du lavage en se faisant aider des femmes et des enfants.

Les négociants qui ont le monopole d'achat dans les milieux sont présents dans ces zones avec des comptoirs agréés sur place mais d'autres travaillent dans l'informel en cachette, craignant les taxes et les poursuites des services étatiques. Ces négociants font la loi sur la fixation du prix de l'or sans suivre la réglementation en la matière.

14,5 % de la tranche d'âge allant de 10-20ans est celle composée des élèves, enfants des autochtones victimes de manque de financement de frais de scolarité et autres jeunes enfants en provenance de différents endroits victimes de la même situation pratiquant l'extraction artisanale de l'or dans le but de se procurer le moyen de survie.



Les enfants sont en situation d'exploitation, plusieurs d'entre eux soulignent qu'ils ont été forcés de travailler dans le site pendant les périodes où le territoire de Fizi était l'épicentre de crises armées. Pour se financer, les groupes armés les ont enrôlés pour travailler dans le site. Effectuant des travaux dépassant leurs capacités, certains enfants sont déjà malades (hernie, bronchite...) mais aussi la fréquence de l'exposition à des travaux lourds et aux produits toxiques a des effets directs sur leur santé physique et mentale. Cette situation réduit la chance de ces enfants pour un emploi stable dans le futur en dehors du travail dans le site minier, la chance de prospérité n'est pas perceptible



En second lieu, cet impact s'exprime aussi au niveau de la santé et de la croissance physique des enfants. En effet, à moins d'efforts, moins des risques, plus de possibilité d'une croissance rapide en taille et en maturité. Cette croissance est mise en cause lorsque ces enfants exercent des travaux non adaptés à leur âge, leur niveau de résistance.

## 5. Impact de l'exploitation artisanale de l'or sur la vie des enfants

Avec la forte présence des jeunes filles dans le site, plusieurs faits sont donc à relever comme la persistance de l'inégalité de sexe au sein de la communauté, la marginalisation des jeunes filles, mais aussi le poids de la coutume qui pèse encore sur le respect des droits de la femme. En plus, les enfants sont exposés au contact avec les métaux lourds qui ont un effet négatif sur leur santé. Les filles utilisées dans ces sites sont en l'occurrence exposées au mariage forcé et/ou exploitation sexuelle. La plupart de ces enfants affichent un retard de croissance, il y a une discordance entre leur taille et leur âge. Ce travail des enfants dans le site minier affecte leur psychologie et leur épanouissement.

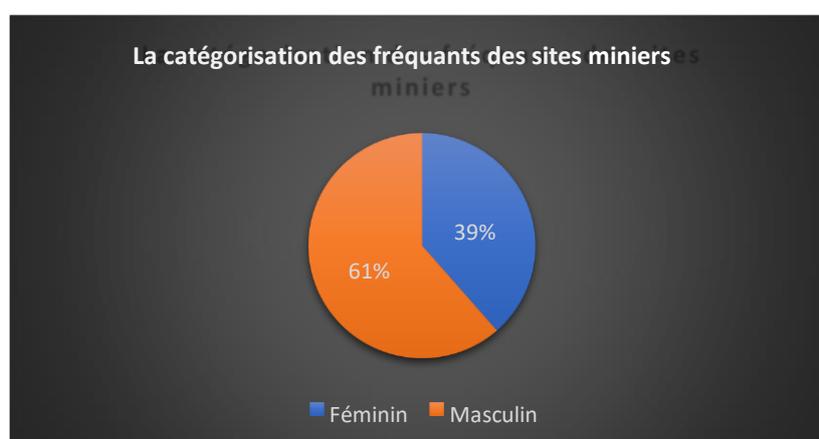
Tous les enfants qui avaient comme rôle de garde enfant étaient en cours de scolarisation, la plupart avait moins de 15 ans. En effet, dans le cadre scolaire, ces enfants ne savent pas réviser leurs

notes, arrivent tardivement à l'école, d'autres encore somnolent en cours de leçons par faute de la fatigue de la veille, d'où la perturbation du cycle scolaire,

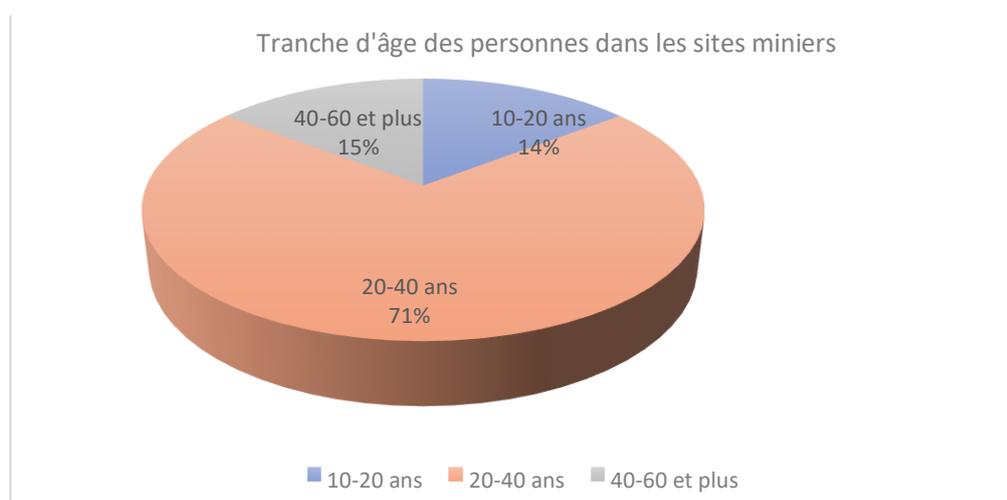
Pour les filles, elles sont exposées à des exploitations sexuelles, aux mariages précoces mais aussi aux MST.

Les troubles mentaux liés au contact prolongé des métaux lourds, Le manque de l'épanouissement, la séparation prolongée avec le cadre scolaire, la croissance retardée suite à l'exercant des travaux lourds, l'utilisation par la force par des gangs (méchants messieurs) du site, l'accentuation de la discrimination des filles sont autant de conséquences de cette exploitation artisanale de l'or au sud Kivu.

## 6. Les réalités de l'exploitation artisanale de l'or à Fizi en RDC



39% des femmes rencontrées dans les sites d'orpaillage travaillent comme tenancières des restaurants populaires. Elles sont ainsi appelées « mamans restaurants ». Ces femmes se font aider par des filles qui sont employées dans les bars et les restaurants destinés à la communauté minière. Ces femmes ont un âge compris entre 18 et 40 ans, la plupart sont ressortissantes des autres territoires : Walungu, Kalehe, Kabare, Maniema, Uvira et Mwenga et même des filles et femmes proviennent des pays voisins (Burundi, Rwanda, Tanzanie) en se déguisant en réfugiées. Ce qui fait que la prostitution, avec comme conséquences les MST et VHI/Sida, est très fréquente dans les sites d'exploitation de l'Or et ses environs. D'autres femmes sont plus impliquées dans les travaux de ramassage d'impuretés, le concassage des minerais et le nettoyage des minerais.



71% des personnes qui fréquentent les sites d'exploitation artisanales de minerais à Fizi en RDC sont comprises dans la tranche d'âge de 20 à 40 ans, des jeunes souvent plus actifs et toujours prêt à entreprendre dans le souci d'acquérir le bouclier dans l'extraction artisanale de l'or. En outre, 14,5% de la tranche d'âge qui va de 40-60 ans, est seule composée des propriétaires des concessions qui sont des chefs coutumiers, autochtones propriétaires des puits d'or ou des entrepreneurs qui font allouer leurs puits d'or par heures ou minutes aux deux autres tranches d'âge en vue d'y extraire de la matière première, puis la vendre à eux ou aux négociants.

## **7. L'impact criant de l'extraction artisanale en RDC**

L'attrait de la population vers l'exploitation de l'Or conduit à l'abandon des activités agropastorales par certains habitants du territoire de Fizi au Sud-Kivu alors que le secteur agropastoral reste le principal moyen de relance économique pour un développement pour une communauté donnée et a comme conséquence l'achat des produits vivriers grâce aux revenus de leur exploitation artisanale de l'or. L'extraction artisanale de l'or est une activité qui semble enrichir en un clé-œil et fragilise de manière visible tous les autres secteurs de la vie socioéconomique et cette activité est réputée être la cause primordiale de l'insécurité, de la création et l'alimentation des groupes et est l'origine de toutes les guerres qui déstabilisent la Province.

C'est à ce niveau que les autorités coutumières ont interdit la pratique de l'exploitation artisanale de l'or, de peur que les malheurs ne fondent pas sur la communauté et conscientisent sur la concentration aux activités durables de développement dont l'agriculture, la pêche et l'élevage.

## **8. Quelle perception de la population sur l'exploitation artisanale de l'Or à Fizi en RDC ?**

19,8 % de la population affirme que l'exploitation artisanale de l'or contribue au développement de leur territoire car, grâce à cette activité, elle parvient à se procurer les choses de première nécessité : vêtements et nourriture en termes d'une activité créatrice d'emploi.

En dehors de cette caractéristique de créatrice d'emploi, on observe une augmentation de moyen de transport, érection des hôtels dans divers endroits du territoire et enfin une partie de nos maisons sont couverte des tôles au lieu de paille malgré qu'elles ne soient pas en matériaux durables.

Nous constatons que les premiers acteurs dans ce secteur d'extraction artisanale des minerais sont les services publics de l'Etat qui se démarquent par une multiplicité des taxes perçues auprès des creuseurs artisanaux, des négociants et coopératives minières. En référence à l'Article 527 du code général des impôts, il est décrit la répartition des recettes de la redevance minière avant le quinzième jour du mois suivant celui du paiement de la redevance minière par le Titulaire, le ministre des Finances, Ordonnateur général du budget de l'Etat, vérifie le paiement effectué et ordonne la répartition des recettes à raison de 60 % pour le Trésor public, 25 % pour la province où se trouve le projet et 15 % pour la ville ou le territoire dans le ressort duquel s'opère l'exploitation minière<sup>1</sup>.

Le rôle de l'Etat dans le développement pourrait se matérialiser grâce à ce 15 % de recette minière accordé à l'entité décentralisée en érigeant les infrastructures sociales telles les routes de dessertes agricoles, les bureaux administratifs, les hôpitaux, les centres de santé et dispensaires, les écoles etc.

Les creuseurs, acteurs incontournables de ce secteur, payent des taxes et impôts et achètent les cartes de creuseurs auprès des services publics et ont aussi comme responsabilité d'assurer l'assainissement des milieux d'extraction artisanale de l'or ; de protéger l'environnement en limitant au minimum possible l'utilisation du mercure et le cyanure dans le traitement de l'or, qui sont sources

---

<sup>1</sup> Code impôts de la RD Congo, p.274-275

de pollution des eaux et, par ricochet, de maladies pour les personnes et pour les animaux aquatiques.

Les négociants d'or ainsi que les comptoirs payent les taxes et impôts aux services concernés de l'Etat mais la traçabilité de ces frais n'est pas démontrée. Du côté de la communauté locale, elle participe à la conception des projets locaux créant ainsi de l'emploi pour les jeunes (exemple : recruter les personnels des comptoirs) et est impliquée dans le produire des statistiques des productions minières selon la procédure de l'Art Article 523 du code des impôts qui stipule que, dans les cinq jours après la vente à l'intérieur du Territoire national ou deux jours avant toute exportation, le Titulaire de droit minier établit en quatre exemplaires une déclaration de l'origine et de vente des produits marchands suivant le formulaire à retirer à la Direction des Mines (PIB).

Les acteurs intéressés du développement des entités décentralisées s'attèlent à informer la population locale et les creuseurs artisanaux à initier des structures locales de développement à l'issue des revenus de l'extraction artisanale de l'or et à s'impliquer dans d'autres secteurs de la vie tendant au relèvement communautaire (l'élevage, l'agriculture, l'entrepreneuriat, etc.) tout en protégeant l'environnement.

## 9. Conclusion

Il y a une controverse dans la perception de la population locale sur l'impact économique de l'exploitation minière artisanale de l'or à Fizi. 37,5 % de la population vivant autour de sites miniers estiment qu'il n'y a aucune raison d'interdire cette activité malgré qu'elle se fait dans l'informel et peut-être autour des périmètres concédés, car elle reste une source d'emplois impliquant la grande masse de la population et, autour d'elle, s'articule plusieurs autres activités telles le commerce des produits manufacturés importés, les dispensaires privés, pharmacies privées, les auberges, la scolarisation... qui constituent les moyens de vivre des millions des dépendants dont les parents qui n'ont pas pu être embauchés, ni dans les services publics, ni dans les ONGS, mais qui se sont réfugiés dans le secteur d'extraction des minerais et précisément de l'or.

Le problème sérieux dans ce secteur minier (artisanal) reste la mauvaise gouvernance, qui vraisemblablement dénote l'inexistence de l'autorité de l'Etat pour la réglementation des activités minières artisanales au quotidien. L'exploitation minière artisanale aurifère est toujours source de conflit entre les coopératives minières et, par ricochet, les communautés locales et les entreprises minières (multinationales) car ces dernières veulent souvent chasser les creuseurs de leurs sites miniers, du fait qu'elles détiennent les titres octroyés par l'Etat congolais à travers le ministère de mines. La résistance des coopératives et de la communauté locale provoque des conflits qui finissent parfois par des meurtres.

## Bibliographie

1. BERZOSA C. et al., Comment se construit la pauvreté, Ed. l'Harmattan, Paris, 2000, pp. 27-28.
2. CENTRE DE VULGARISATION AGRICOLE, La gestion des initiatives locales de développement, Ed. Centre de Vulgarisation Agricole, Kinshasa 2, 1991, p.101.
3. HOCHLEITNER R., Les minéraux, Ed. Nathan, Paris, 1994, p.14.
4. John Ayu : Prospective et exploitation de l'or au Ghana., la Découverte, Paris, 1999, pp.99-108.
5. NDELA J., Les activités minières et la fiscalité (Cas de la République Démocratique du Congo), Thèse de doctorat en Droit, Administration et Secteur Public, Université Paris I Panthéon- Sorbonne, Paris, 2008.
6. QUIVY R. et VAN L., Manuel de recherche en sciences sociales, Ed. Dunod, 2eme édition, Paris, 2001, pp.225-226.
7. REZSOHAZY, Manuel de développement communautaire, PUF, Paris, 1966, pp.10-13.
8. Code minier : synthèse de la loi n°007/2002 du 11 Juillet 2002 portant code Minier.
9. Conseil des vieux sages ; la Zone de Fizi, les généralités de Fizi, 2010.

10. KAMBALE O., Echanges transnationaux, réseaux informels et développement local. Une étude au Nord-Est de la République Démocratique du Congo, Thèse de doctorat en sciences sociales : développement, population et environnement, UCL, Presses Universitaires de Louvain, Louvain-la-Neuve, 2005, p.84
11. MUSONGORA E., Mouvement associatif et dynamique de développement au Nord Kivu. Cas des associations de tendance religieuse en territoire de Beni et Lubero, Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de Master complémentaire en développement, environnement et sociétés, ULC, Louvain, 2007-2008, pp. 22-23
12. NDELA KUBOKOSO J., Les activités minières et la fiscalité (Cas de la République Démocratique du Congo), Thèse de doctorat en Droit, Administration et Secteur Public, Université Paris I Panthéon - Sorbonne, Paris, 2008.
13. NDUNGU M. et KILOSHO J., la filière stannifère artisanale au Sud-Kivu : cas du coltan et de la cassitérite, inédit, p.29